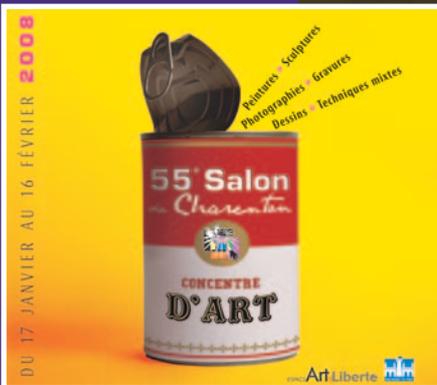


# Charenton magazine

N° 129 - Déc. 2007 / Janv. 2008



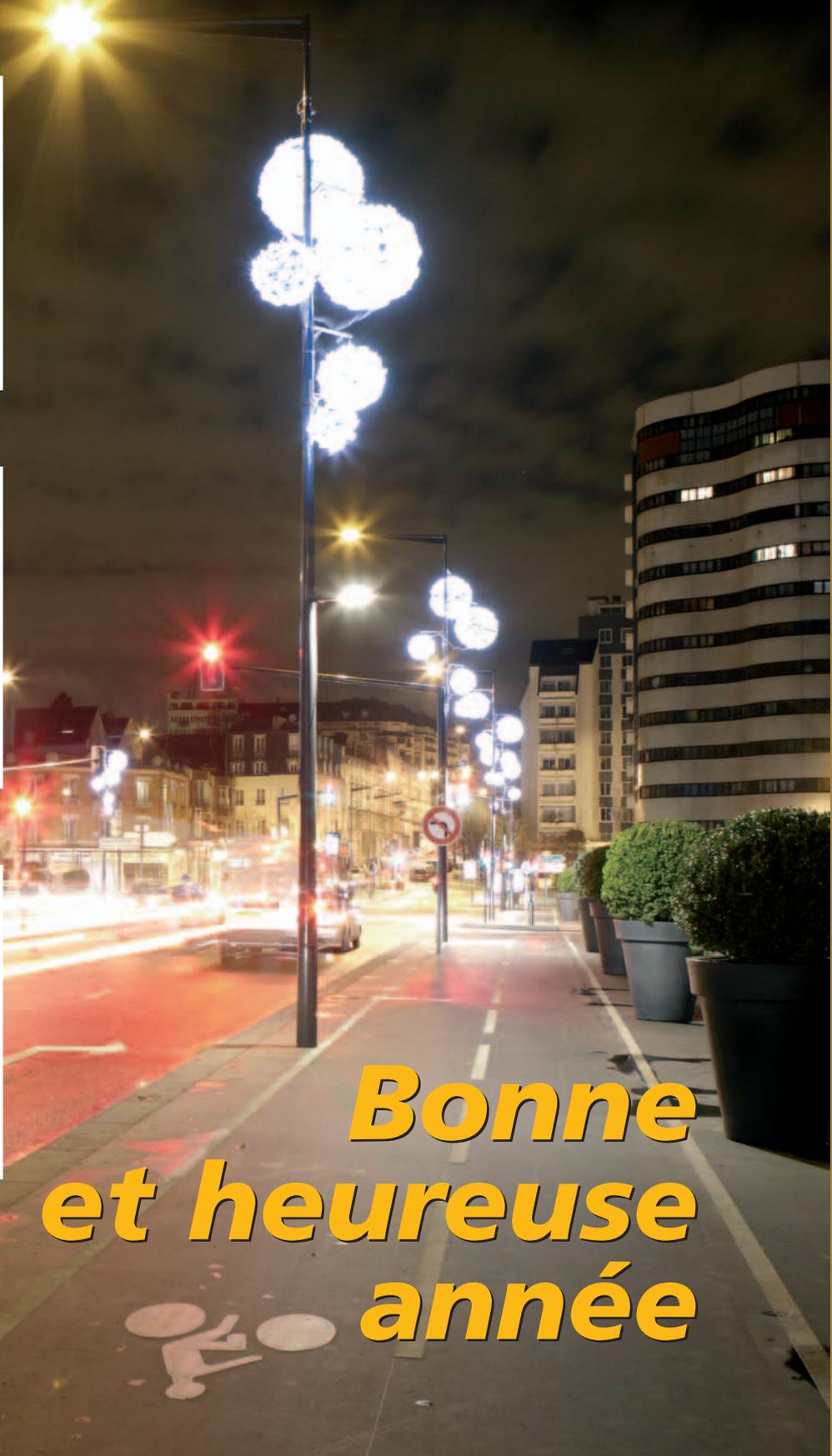
Charenton remet à neuf ses panneaux de signalisation



55° Salon de Charenton



Dimanche 10 février 2008  
Foulées Charentonnaises



**Bonne  
et heureuse  
année**

p.3/10

## Actualités



### Recensement de la population

**Éducation** : des élèves de 3<sup>e</sup> en stage d'observation à Charenton

Réunion des parents d'élèves - Classes transplantées - Notre Dame des Missions

**Jeunesse** : des nouveaux représentants pour le CMJ

**Conseil municipal** : les principales décisions du Conseil

**Arrêt sur images** : cela s'est passé

p.11/13

## Environnement

**Cadre de vie** : petite Charte à l'usage des propriétaires de chiens

Un essaim d'abeilles délogé - De nouveaux aménagements à l'étude

Les immeubles de Charenton se refont une beauté ! - Charenton remet à neuf ses panneaux de signalisation

p.14

## Vie Economique

**Entreprendre** : nouveau succès pour la Fête des Chapeaux

Un coiffeur Piano-Bar à Charenton!

p.15

## Vie sociale

**Exposition-vente en faveur de la recherche contre le cancer**

p.16/17

## Vie associative

**L'actualité des comités de jumelage**

**L'Atelier de Charenton** : maîtrise et jeu de peindre

p.18/20

## Culture

**Manifestations culturelles**

p.21

## Sports

**La vie des clubs** : Retour sur les trophées du Sport

p.22

## Bloc-notes

**Informations pratiques**

## AGENDA

**Lundi 7 janvier** • 18h30

Vœux du Maire à l'Espace Nelson Paillou

**Judi 17 janvier au samedi 16 février** • 13h à 18h

55<sup>e</sup> Salon de Charenton à l'Espace Art et Liberté

**Judi 24 janvier** • 19h au Conservatoire A. Navarra

Auditions Interclasses des élèves du Conservatoire

**Vendredi 25 janvier** • 19h à 20h45 au T2R

Conférence Histoire de l'Art "Alberto Giacometti"

**Samedi 9 février** • 20h30 au T2R

Concert des Jeunes Talents

**Dimanche 10 février** • 9h30 dans la ville

Foulées charentonnaises

**Judi 21 février** • 19h30 en Mairie

Conseil municipal (salle du Conseil 1<sup>er</sup> étage)

Retrouvez toutes les manifestations  
culturelles de la Communauté de  
communes dans "Sortir"



La rédaction du Charenton Magazine vous adresse ses meilleurs vœux  
de santé, bonheur et réussite pour l'année 2008

# Recensement de la population

**La campagne 2008 du recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 23 février 2008.**



## INFORMATION AUX LECTEURS DU CHARENTON MAGAZINE

Les 9 et 16 mars 2008 auront lieu les élections municipales.

Dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, Charenton Magazine ne comporte plus l'éditorial du Maire ainsi que les tribunes libres des groupes politiques jusqu'à cette date.

Charenton Magazine continue bien entendu à vous informer au fil des mois de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de votre ville.

### La rédaction

Comme les années précédentes, à l'issue d'un tirage au sort effectué par l'INSEE, 8% des logements de la commune seront recensés. Ils auront la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Permettant notamment de dénombrer la population, de connaître ses principales caractéristiques et celles de son habitat, le recensement constitue un précieux outil de décision et d'action pour les collectivités. Depuis 2004, à Charenton et pour toutes les communes de 10 000 habitants et plus, la collecte se déroule chaque année par sondage auprès d'un échantillon d'adresses tirées au sort par l'INSEE. En effet, pour être représentative, cette technique de sondage porte sur des adresses réparties sur l'ensemble de la commune.

La population concernée recevra la visite d'un agent recenseur entre le 17 janvier et le 23 février 2008. Ce dernier sera muni d'une carte tricolore officialisant sa fonction. Il remettra les questionnaires à remplir aux résidents à titre habituel du logement : une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes à recenser.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi, c'est également une obligation.

Les réponses données restent strictement confidentielles, c'est une obligation légale faite à toute personne ayant accès aux questionnaires. De même, les renseignements collectés ne peuvent être utilisés qu'à des fins statistiques et sous le couvert de l'anonymat. La Commission nationale de l'informatique et des libertés veille au respect de la confidentialité des données.

Rappelons que la population charentonnaise estimée en 2007 s'élève à 28 700 habitants.

## Des élèves de 3<sup>e</sup> en stage d'observation à Charenton

Désireuse de favoriser l'ouverture des jeunes au monde du travail, la Mairie de Charenton, comme le font également de nombreuses entreprises charentonnaises, a accueilli plusieurs stagiaires du collège la Cerisaie pendant une semaine. 17 jeunes ont été répartis dans les différents services de la ville et ont pu ainsi observer le milieu du travail et les conditions d'exercice de l'administration communale.

A l'issue de cette période, ils ont été reçus par le Maire de Charenton dans le cadre d'une sympathique réception où chacun a pu échanger ses impressions. ■



## Réunion des parents d'élèves

Lundi 12 novembre à l'école Aristide Briand, le Maire de Charenton avait invité tous les parents d'élèves élus au Conseil d'école ou au collège à se réunir pour évoquer leurs préoccupations et les projets à venir. Les points tels que la sectorisation des écoles maternelles et élémentaires, la situation du collège la Cerisaie, le projet d'un deuxième collège, le futur lycée et la sécurité aux abords des établissements scolaires ont été abordés. 70 parents d'élèves avaient répondu présents trouvant ainsi une occasion de partager leur expérience et leurs souhaits sur l'avenir de leurs jeunes enfants. ■

## Classes transplantées

Calcul des participations familiales : une expérimentation de la refonte des tarifs

La Ville mène actuellement une étude de modernisation de ses tarifs plus particulièrement dans le secteur scolaire, péri-scolaire et culturel.

L'objectif est de parvenir à une plus grande homogénéité des méthodes de calcul, une meilleure lisibilité et équité au regard des revenus mais aussi une simplification des démarches des usagers.

Dans l'attente des résultats de cette étude et pour répondre aux observations formulées en Conseil d'école, la ville a souhaité apporter dès janvier 2008 un correctif immédiat au calcul des participations familiales en classes transplantées en proposant 2 mesures nouvelles : l'établissement d'un tarif moyen journalier pour l'ensemble des séjours estimé à 61€ en fonction du coût et de la durée des séjours organisés cette année. L'extension du quotient familial\* à 8 tranches au lieu de 5 actuellement

permet ainsi de ne plus regrouper dans la dernière tranche les foyers à revenus moyens avec les plus aisés

\* Le quotient familial est égal aux ressources mensuelles du foyer divisées par le nombre de personnes à charge.

**Nouveaux tarifs forfaitaires proposés pour les classes transplantées, sur la base d'un coût moyen journalier de 61 €/jour :**

- de 0 à 275 € : 11 € / jour
- de 275,01 à 386 € : 14 € / jour
- de 386,01 à 497 € : 17 € / jour
- de 497,01 à 608 € : 21 € / jour
- de 608,01 à 750 € : 23 € / jour
- de 750,01 à 950 € : 25 € / jour
- de 950,01 à 1 200 € : 29 € / jour
- = ou sup. à 1 200 € : 31 € / jour

# Notre Dame des Missions, un établissement d'enseignement innovant

## ■ Des diplômés dignement fêtés

La qualité de l'enseignement et l'accompagnement des élèves ont permis à cet établissement d'atteindre des résultats au Baccalauréat qui seront difficiles à battre puisque l'établissement peut se targuer de 100% de réussite (dont 80 mentions et parmi celles-ci 15 mentions très bien !). Pour féliciter ses 105 diplômés, une belle cérémonie s'est déroulée à la Chapelle de Conflans. Le professeur principal de chaque classe a pris la parole pour évoquer l'année écoulée puis chaque lauréat a été invité à recevoir son diplôme sous les applaudissements d'un public composé d'enseignants et de parents fiers d'être présents pour ce grand moment. Un délégué de chaque classe a prononcé un discours rappelant des souvenirs partagés entre élèves et professeurs. Des animations musicales parmi lesquelles des chants, du saxophone, du violon ont ponctué chaque passage de classe. Tous se sont retrouvés autour du buffet pour fêter ensemble ce moment heureux qui clôturait les efforts de toute une année.



## ■ Une démarche artistique

Outre les enseignements traditionnels, les élèves de seconde ont conçu un très beau travail artistique lors d'un voyage dans la ville mythique de Venise.

Accompagnés de leurs professeurs, Mme Ménard (lettres), Mme Ménard-Rozé (arts plastiques) et M. Werneer (éducation musicale), 30 lycéens ont ainsi découvert Venise, s'immergeant dans l'atmosphère de la cité par la lecture de textes avant de découvrir les multiples chefs d'œuvre de la ville. Carnet et appareil photo en poche, ils ont laissé les lieux imprégner tous leurs sens. Ils ont vécu de l'intérieur la démarche exigeante de l'écrivain et du photographe pour transmettre leur vision du monde. A l'issue de cette aventure originale, les élèves ont réalisé un remarquable ouvrage, Venise en textes et en images et ont exposé à l'Espace Art et Liberté les photos prises tout au long de ce voyage. ■

## EN BREF

## ▶ VACANCES DE NOËL

Le club 11/14 ans et l'Espas'Ados accueilleront les jeunes de la ville chaque jour, du lundi au vendredi, en proposant un programme d'animations adaptées aux demandes de chacun : ateliers d'arts plastiques, patinoire, cinéma au Grand Rex, jorky ball, Géode, Paintball, bowling, soirée karaoké, après-midi crêpes salées, piscine, Eurodisney, équitation, sports de combat.

Renseignements et inscriptions au 01 46 76 44 51 ou [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr).

## ▶ VACANCES D'HIVER

**Inscriptions !** Pour les vacances d'hiver, la Ville et l'Aliaj proposent aux jeunes Charentonnais des séjours en centres de vacances pour les 6-17 ans. Plusieurs destinations sont au choix : pour les plus jeunes, les Houches, au cœur du massif du Mont-Blanc, pour les ados, la Chapelle d'Abondance ou Châtel à quelques kilomètres de la Suisse. Des activités attractives pour faire profiter vos enfants d'une semaine de vacances sportives au grand air. Le guide des séjours Hiver/Printemps est disponible dans les équipements publics et sur le site de la ville.

**Pour les séjours "Ville", contactez le Service Enfance en Mairie - 16 rue de Sully.**

Tél. : 01.46.76.47.75 /84 /85. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Fermeture le mardi après-midi.

**Pour les séjours "Aliaj", les inscriptions sont prises jusqu'au départ selon les disponibilités du moment.**

Aliaj 7 bis quai de Bercy.  
Tél. : 01.46.76.44.51.



## De nouveaux élus de la Cerisaie et de Notre Dame des Missions au CMJ

**Le Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé : 15 nouveaux membres ont été élus pour un mandat de 2 ans.**

Des élections pour la désignation des nouveaux membres du CMJ ont eu lieu au collège la Cerisaie les 26 et 27 novembre, le 29 novembre à Notre Dame des Missions.

15 nouveaux jeunes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, (9 de la Cerisaie, 6 de Notre Dame des Missions) ont été ainsi élus et se préparent à mener à bien de nouveaux projets. Parmi les nombreuses initiatives proposées par les candidats dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les médias, la vie collégienne, le projet ayant recueilli le plus de voix est celui relatif à l'organisation d'un "bal des collégiens" de la ville.

En deuxième position, a été choisi le projet "Tous les sports" qui consiste à l'amélioration de certaines infrastructures sportives de la ville, à la découverte et la pratique de nouvelles activités sportives. Enfin le 3<sup>e</sup> projet "Glisses urbaines" se concentre sur l'aménagement d'un espace, d'animations et sorties dédiées à la pratique du skate

board, du roller... Représentant les jeunes de Charenton, les nouveaux élus s'attacheront à être à leur écoute et à parler en leur nom lors des différentes réunions afin de répercuter leurs préoccupations et leurs propositions. Chacun doit faire preuve d'une réelle motivation pour mener avec efficacité et assiduité tous les aspects de ce mandat. Agés de 11 à 13 ans, ces jeunes possèdent déjà un sens des responsabilités affirmé. Les anciens du CMJ qui avaient à cœur de poursuivre leur mission au terme de leur mandat pourront accompagner les nouveaux élus dans le cadre du club Aliaj pour un passage efficace du relais. Le 11 décembre, salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville a eu lieu une cérémonie officielle marquant le début du mandat des nouveaux membres du CMJ.



# Principales décisions de la réunion du 22 novembre 2007

Réunis à l'Hôtel de Ville, les membres du Conseil municipal ont eu à se prononcer sur diverses délibérations. Voici les principaux points adoptés.

## ■ Adhésion de la ville de Charenton à l'association pour la création de la cité de la ville

Propriété de la Ville de Paris, la passerelle aux câbles fait l'objet d'un projet de rénovation notamment pour y construire un équipement muséographique : "La cité de la ville". Charenton est sollicitée pour faire partie avec Ivry, la ville de Paris, le Conseil général et l'université Paris I, de l'association chargée d'en étudier la réalisation. L'intérêt de Charenton est aussi de prolonger la passerelle au-dessus de l'autoroute A4 pour déboucher sur la rue des Bordeaux. **Vote à l'unanimité**



## ■ Ouverture du magasin Monoprix le dimanche

Le magasin Monoprix souhaite poursuivre son ouverture du dimanche de 9h à 13h. Le Conseil municipal a suivi l'avis du Comité d'établissement du magasin qui s'était prononcé favorablement par 6 voix pour et 1 voix contre. **Vote à la majorité**

## ■ Modernisation du réseau d'éclairage public

Les travaux de modernisation du réseau d'éclairage public de la rue de Paris vont être progressivement réalisés. Ils interviendront dans le cadre d'une démarche environnementale de rénovation des points lumineux vétustes sur cet axe entre la Porte de Charenton et la rue de la République. **Vote à l'unanimité**

## ■ Modification du périmètre d'études à Bercy

Dans le cadre des projets d'aménagement du secteur de Bercy, le périmètre d'études, qui comprend les parcelles appartenant à la société Goldman-Sachs, à la SNCF et à RFF, a été étendu au centre commercial (groupe Hammerson-Carrefour) et au secteur occupé par la société La Martiniquaise. **Vote à l'unanimité**

## ■ Contribution de la ville de Charenton à l'enquête publique sur le SDRIF

Dans le cadre de la révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France qui a été mis à l'enquête publique, le Conseil municipal a demandé que soient considérés plus particulièrement les points suivants :

- sur le plan des nuisances et de l'environnement, le SDRIF doit affirmer la création de protections phoniques le long de l'A4, du périphérique et des voies SNCF ;
- sur le plan économique, le rééquilibrage vers l'est parisien doit se concrétiser par un soutien aux négociations de la collectivité auprès des propriétaires d'emprises ferroviaires;
- sur le plan de l'aménagement urbain, le SDRIF doit favoriser les liaisons entre Bercy-Paris et Bercy-Charenton, notamment par le prolongement de la rue Baron Leroy ;
- sur le plan des transports en commun, le SDRIF doit prévoir la création d'une station de RER D, soit sur Bercy-Charenton, soit sur Bercy-Paris, améliorer le service offert par la ligne 8 du métro parisien, prévoir de façon prioritaire la création d'une ligne souterraine en rocade (Métrophérique, Arc Express ou Orbival), améliorer les infrastructures routières ;
- sur le plan des liaisons douces, il convient de mettre en valeur le chemin de halage sur les berges de la Marne et de la Seine. **Vote à l'unanimité**

## ■ **Débat d'orientation budgétaire 2008**

Le débat d'orientation budgétaire, première étape importante et obligatoire du cycle budgétaire annuel des collectivités locales précède nécessairement le budget qui sera adopté en décembre. La stabilité des impôts est annoncée.

## ■ **Nouveau dispositif d'aide à la création**

En 2005, la Ville a créé un dispositif appelé "aide au projet" qui donne lieu à l'attribution d'une subvention visant à soutenir et à favoriser les actions des associations culturelles. Certaines propositions d'associations n'ont pu être retenues dans le cadre de ce dispositif parce que leurs projets relevaient davantage de la création artistique (théâtre, danse, musique, création littéraire, arts plastiques, cinéma).

Il est donc proposé de créer un nouveau dispositif : "l'aide à la création". **Vote à l'unanimité**

## ■ **Mise à disposition de places dans la crèche de l'Hôpital National de Saint-Maurice**

Accroître l'accueil au niveau de la petite enfance est une priorité constante de la municipalité au regard de l'attente des familles. Après avoir réservé 25 berceaux auprès d'une crèche privée qui doit ouvrir rue de la République fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008, la Ville a réservé des berceaux à la crèche de l'hôpital national de Saint-Maurice, uniquement pour des parents domiciliés à Charenton et dont l'un des deux travaille à l'hôpital de Saint-Maurice. **Vote à l'unanimité**

## ■ **Participations familiales pour les classes transplantées**

La Ville créé des tranches de quotients familiaux supplémentaires en vue de rechercher une participation des familles mieux adaptée à leurs ressources dans le cadre des classes transplantées. **Vote à l'unanimité**

**Erratum** : une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de Charenton Magazine. La délibération relative aux travaux de la place de l'église a bien été votée à la majorité (et non à l'unanimité).

# Les moyens modernes de paiement des impôts

**Afin de simplifier le paiement des impôts dûs par les particuliers ou les professionnels, le Trésor Public propose aux usagers d'opter pour un paiement dématérialisé par trois moyens différents.**

## ■ **La mensualisation**

Elle permet d'étaler mensuellement le paiement de son impôt sur l'année entière. L'option pour ce mode de paiement doit se faire pour l'année en cours entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin. Les prélèvements sont effectués du 15 janvier au 15 octobre sur le dixième de l'impôt de l'année précédente. Exemple : impôt sur le revenu dû en 2007 : 1000 € = 10 prélèvements de 100 € du 15 janvier au 15 octobre 2008). Lors de l'émission de votre impôt, des ajustements sont réalisés selon que le montant de votre impôt est inférieur ou supérieur aux versements. A tout moment, l'usager peut interrompre cette option et modifier les prélèvements.

## ■ **Le prélèvement annuel ou par tiers**

Il s'agit d'un prélèvement à l'échéance pour éviter les majorations de retard en cas d'oubli. Son avantage : il est effectué 10 jours après la date limite de paiement sur la base de l'avis d'imposition. L'adhésion à ce mode de paiement peut se faire jusqu'au dernier jour du mois qui précède l'échéance. Jusqu'à la date indiquée sur l'avis d'imposition, vous pouvez refuser le prélèvement. Sans démarche particulière, le contrat est reconduit tacitement tous les ans.

## ■ **Le téléversement ou paiement en ligne**

Il s'effectue directement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). L'adhésion peut être effectuée jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement et le montant est prélevé 10 jours après la date limite de paiement. L'ordre de paiement donné doit être renouvelé à chaque règlement alors que l'autorisation de prélever donnée à la banque n'est nécessaire que pour la première demande.

**Tous les renseignements sont disponibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou auprès de la Trésorerie de Charenton.**



## Les nouveaux diplômés à l'honneur

Bacheliers, titulaires du Deug, Licence ou Master... tous ces nouveaux diplômés ont été reçus en Mairie le 15 novembre.

Le Maire les a chaleureusement félicités et a rappelé qu'acquérir une bonne formation est un atout essentiel pour entreprendre et

mener à bien une carrière professionnelle. Après les avoir interrogés sur leurs choix professionnels, il a souhaité à chacun d'eux une excellente poursuite de leurs études et une entrée épanouissante dans leur vie professionnelle, pour ceux arrivés en fin de leur cursus études. Tous ont reçu un bon d'achat avant de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique autour d'un verre. Félicitations à tous ces jeunes diplômés ! ■

## L'hommage de Charenton à Maria Callas



De nombreux Charentonnais s'étaient déplacés pour partager le souvenir de cette femme et artiste à la carrière et à la vie exceptionnelles. Devenue un personnage mythique, elle continue à fasciner un large public et les Charentonnais ont pu découvrir et admirer des

photos ainsi que des objets lui ayant appartenu : toques, gants, mouchoirs mais aussi de superbes affiches de ses prestations et des magazines évoquant sa fabuleuse carrière. Une exposition passionnante que l'on pouvait parcourir au son d'œuvres de Verdi.

Jean-Jacques Hanine-Roussel, un de nos concitoyens charentonnais, historien de l'opéra et avoué près la Cour d'Appel de Paris, a consacré toute sa vie à une passion constante : Maria Callas. Il a donc souhaité tout naturellement commémorer cette année le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition qui marque également le 84<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

### ■ Une exposition d'objets personnels

L'événement a mis à l'honneur cette prestigieuse cantatrice en présentant exceptionnellement au public un ensemble de pièces issues de la collection personnelle de Jean-Jacques Hanine-Roussel exposées salle du Chancelier Séguier à l'Hôtel de Ville.

### ■ Un concert hommage

Cet hommage à la diva s'est poursuivi par un concert à la Chapelle de Conflans donné par plusieurs artistes lyriques, pianistes français et italiens dont Jean-Jacques Hanine-Roussel, ténor. Félicitons ce dernier qui a fait partager pour le plus grand plaisir des Charentonnais sa passion pour Maria Callas. ■





## Charenton le Pont Borgo Val di Taro Des échanges artistiques fructueux

Depuis plusieurs années, le Comité de jumelage italien concrétise les liens importants qui unissent les villes de Charenton et Borgo Val di Taro. Outre des relations d'amitié, différents échanges culturels rapprochent nos cités. Le dernier en date est le voyage-stage de peinture effectué par cinq artistes-peintres sous la houlette de Nathalie Ouamrane, artiste-peintre résidente de la Maison des Artistes à Charenton. A l'initiative de Lidia Mantovani, Présidente du Comité de jumelage italien et pour répondre aux souhaits des Maires des deux communes, cet évènement souligne la volonté de la municipalité de favoriser les initiatives les plus diverses en matière de culture. Pendant plusieurs jours, tous les élèves ont pu parcourir la région de Borgo Taro mais aussi les Cinque Terre, découvrir des lieux et paysages, source d'inspiration pour le travail de chacun d'eux. Une rencontre riche d'échanges a également eu lieu avec des artistes italiens locaux. Ce passionnant échange culturel doit trouver son aboutissement avec l'organisation d'une grande manifestation dans les deux villes où seront exposées les œuvres des artistes. ■

## Charenton confirme ses 3@



Pour sa 9<sup>e</sup> édition, la manifestation de remise des Labels 2007 a rassemblé à Lille une large assistance venue connaître les villes et villages Internet distingués. Des communes de plus en plus nombreuses s'impliquent, motivées par la diffusion d'un internet citoyen.

Charenton maintient sa position de ville labellisée avec 3@ et gagne ainsi la 42<sup>e</sup> place du classement parmi les 236 communes concourantes.

## 89<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

**Les Charentonnais et Mauritiens ont accompagné en nombre les Anciens combattants à l'occasion de cet anniversaire marquant une date historique dans la mémoire collective.**

Le 11 novembre 1918, la France et l'Allemagne mettaient fin à une guerre éprouvante qui embrasa l'Europe après de durs combats qui marquèrent dans leur chair et dans leur esprit tous ceux qui ont combattu pour défendre la France. Rassemblés devant l'église Saint-André de Saint-Maurice, tous les Anciens combattants accompagnés par les Maires de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que les Conseillers municipaux des deux communes ont assisté à une messe "pour la paix et à la mémoire des morts" de toutes les guerres. En défilé, ils ont rejoint l'Hôtel de Ville de Charenton où s'est déroulée la cérémonie de célébration dans la Cour d'honneur avant de se rendre au Monument aux morts de Saint-Maurice pour une même célébration. Cet anniversaire rappelle, ainsi que l'a souligné le Maire de Charenton, la nécessité "d'œuvrer sans relâche pour des idéaux de liberté, égalité, fraternité, seules grandes valeurs de la paix dans le monde". ■





## Petite Charte à l'usage des propriétaires de chiens

**Compte tenu des différentes agressions survenues à Paris ou dans d'autres communes de France, la Ville a choisi de mener une campagne de prévention rappelant les règles élémentaires aux propriétaires d'animaux.**

Même Charenton n'a pas été concernée par certains incidents bouleversants touchant souvent de jeunes enfants, elle a choisi de rappeler la réglementation existante, notamment les catégories de chiens réputés dangereux. Les propriétaires des animaux doivent être en conformité avec les obligations de cette réglementation : **les chiens sont obligatoirement tenus en laisse**, muselés pour certaines catégories et vaccinés. La police municipale assure une surveillance constante afin que soient respectées ces règles. Elle peut intervenir si nécessaire en présence d'un animal présentant un risque de dangerosité. La police municipale est habilitée à vous fournir tous les renseignements nécessaires relatifs à cette question.

Police municipale, 4 place Henri d'Astier. Tél. : 01.43.68.02.93.

## Un essaim d'abeilles délogé

**Le 12 octobre dernier, la ville a procédé à la capture d'un essaim d'abeilles qui s'était logé rue de l'Entrepôt.**

Des agents de nettoyage ainsi que des riverains avaient signalé la présence de cet essaim rue de l'Entrepôt face aux établissements de "La Martiniquaise" dans le quartier de Bercy.

La ville a donc procédé à la capture de l'essaim estimé à 10 kilos. Deux apiculteurs du département agréés par la préfecture ont tout d'abord coupé les branches disposées autour de l'essaim pour avoir une meilleure visibilité puis, une heure a été nécessaire pour enrucher l'essaim de 20 000 abeilles qui contenait plus de 5 kilos de miel.

L'opération s'est déroulée avec le concours de la voirie, de la police municipale qui bloquait la rue et de l'entreprise Lingard en charge de l'éclairage public qui a prêté une nacelle. L'essaim a rejoint le site d'un apiculteur pour poursuivre ainsi sa production dans un lieu plus approprié. ■



## Des projets d'aménagement à l'étude



### ■ Etude accessibilité des personnes handicapées

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées incite les villes à élaborer un diagnostic portant sur l'accessibilité dans les domaines de la voirie, du transport, des établissements recevant du public et du logement avant le 31 décembre 2007.

La Ville de Charenton a retenu deux bureaux d'études spécialisés (le Codal-Pact du Val-de-Marne et la Sté Pyramide Conseils) qui travailleront en collaboration avec les membres de la Commission "Ville et Handicaps" et la direction du Patrimoine et Cadre de vie. ■

### ■ Etude pistes cyclables

La Ville de Charenton a inscrit dans les orientations générales de son PLU, un projet de réalisation de liaisons cycles inter-quartiers visant à relier les différents équipements communaux ainsi que les pistes cyclables réalisées par le Conseil général du Val-de-Marne et des communes avoisinantes.

Elle a confié à la société ATEVE le soin de mener une étude portant sur l'élaboration d'un schéma communal d'aménagement des pistes cyclables en concertation avec les différents acteurs concernés.

**Cette étude se déroule sur 6 mois depuis novembre 2007.** ■



### ■ O.P.A.H. sur le secteur du Vieux Bourg

Dans le cadre de la poursuite de la politique de rénovation de l'habitat conduite depuis 1986 à Charenton et au vu de l'intérêt social économique fort que les différentes Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat ont connu, la ville a lancé une étude pré-opérationnelle financée par elle et l'A.N.A.H. Elle est réalisée conjointement avec le CODAL-PACT du Val-de-Marne, dans un périmètre délimité par un secteur triangulaire compris entre la rue de Paris dans sa partie semi-piétonne, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue Gabriel Péri. Un nombre restreint d'immeubles identifiés comme étant des copropriétés très dégradées en fait partie.

Pour rappel, une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat est un dispositif incitatif qui permet, grâce à des aides de l'A.N.A.H, de la ville, des conseils généraux et régionaux ainsi que des caisses de retraites et de la caisse d'allocations familiales, de rénover les immeubles et les logements du parc privé ancien dans un périmètre prédéterminé. ■

**Cette étude se déroule depuis le 15 octobre jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.**

# Les immeubles de Charenton se refont une beauté !

**L'état d'entretien des immeubles de la ville est suivi attentivement.**

Pollution, vieillissement, les façades des immeubles subissent les ravages du temps et nécessitent régulièrement un ravalement. Conformément au code de la construction et de l'habitation, maintenir les façades des immeubles en bon état est une obligation qui incombe aux propriétaires. Un ravalement décennal est obligatoire. Après avoir sillonné les différentes artères de la Ville, un rapport sur l'état des immeubles charentonnais a été dressé en fixant trois catégories selon leur niveau de propreté et de vieillissement. Une liste des immeubles nécessitant un ravalement a été ensuite établie. Les syndics ont été contactés et informés de ce constat. Pour se mettre en conformité avec la réglementation, ils devront donc procéder à la remise en état des façades des immeubles détériorés. ■



## Remise à neuf des panneaux de signalisation



**Avec l'évolution constante de la ville et son urbanisation, il a été procédé à un changement de la signalisation dans différents secteurs de Charenton.**

La Ville bouge, se développe, la population croît, de nouveaux quartiers voient le jour... Pour assurer une adaptation constante, une réactualisation de la signalisation existante a été entreprise. Les anciens panneaux ont laissé place à de nouveaux équipements dont le graphisme et la structure permet une meilleure information des habitants. L'esthétique n'a pas été oubliée avec des panneaux moins volumineux au design moderne.

Les informations ont été actualisées ou complétées et elles apparaissent judicieusement de part et d'autre des panneaux. Qu'ils soient piétons ou automobilistes, les Charentonnais ou les personnes de passage pourront ainsi s'orienter et accéder plus facilement aux différents points de la ville. ■

## EN BREF

### DES ARTISANS CHARENTONNAIS À L'HONNEUR

La Chambre des Métiers a organisé le 22 novembre dernier la remise des attestations de la Charte Qualité. Parmi les artisans distingués, deux Charentonnais recevaient à cette occasion leur attestation : Monsieur Flandrin de la boulangerie Flandrin, chartiste pour la 1<sup>ère</sup> fois, Madame Mériquet de la boutique Alizée, chartiste pour la 3<sup>e</sup> fois. Félicitations à ces deux artisans passionnés et très actifs pour faire rayonner leur belle profession.



### NOUVEAUX COMMERCES

#### Les Trésors d'Aurore

Objets de décoration, linge de maison, petits meubles, lampes, abat-jour. 4, rue Alfred Savouré 94220 Charenton-le-Pont  
Tél. : 01 45 18 06 72

Signalons que l'institut de beauté situé 19, rue du Général Leclerc (01 43 76 83 60) s'appelle Anna Beauté - Grain de Beauté, à différencier de Grain de Beauté, 1, place Valois (01 43 75 10 09).

### FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez apparaître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremmer au 01 46 76 50 03.

### CONTACTS

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-Président de la Communauté de communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles :

[patrick.segalat@charenton.fr](mailto:patrick.segalat@charenton.fr)

## Nouveau succès pour la Fête des Chapeaux

**Pour sa 2<sup>e</sup> édition, la Fête des Chapeaux organisée par les commerçants de Charenton a vu affluer progressivement les Charentonnais dans les rues de la Ville.**

Malgré le froid, peu à peu tout au long de la journée, les habitants se sont retrouvés au point de rassemblement, rue du Général Leclerc. Remontant la rue, ils ont rejoint les diverses animations proposées : atelier de création de chapeaux rigolos, de maquillage, sculpteurs de ballons. Des clowns et des cracheurs de feu faisaient leur numéro sous le regard réjoui des enfants. Puis, à 15h, les Charentonnais



ont pris place dans le grand défilé où paraissent les chapeaux les plus fous. Et pour satisfaire les petites faims, des haltes gourmandes avec gâteaux, chocolat chaud, onctueux et une pignata géante ont accueilli les participants en divers points de la ville. Charenton pérennise ce rendez-vous festif auquel les habitants participent avec beaucoup de plaisir. Une belle coopération entre des commerçants dynamiques et la ville. ■

## Un Coiffeur Piano-Bar à Charenton!



Que diriez-vous de vous faire coiffer en musique tout en sirotant un cocktail préparé par un barman ? C'est ce que propose, un à deux jeudis soirs par mois le salon de coiffure "Objectif", rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Depuis sa création en 1996, le salon Objectif, récemment redécoré dans un style contemporain, accueille ses clients-

clientes en leur offrant un accueil personnalisé et attentif. A cette occasion, le salon ouvre ses portes jusqu'à 20h30. Les clients viennent se faire coiffer pendant qu'un pianiste interprète des morceaux de jazz. Formés au visagisme et aux dernières innovations dans le domaine de la coiffure (coupes, colorations, soins), Sam et son personnel vous conseillent pour trouver un style en harmonie avec votre visage et votre personnalité. Dans le même temps, un barman vous concocte des cocktails à déguster (à consommer avec modération !). Voilà de quoi se détendre et faire de la séance coiffeur un moment de loisir à part entière. **Objectif, 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Tél. : 01.49.77.62.87. Prochaine date : le 31 janvier 2008.**





## L'exposition-vente en faveur de la recherche

**Les 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre, les Charentonnais se sont rassemblés pour être solidaires de ceux touchés par la maladie et recueillir des fonds contre le cancer qui seront reversés à l'Institut Curie.**

Organisée par le Service Retraités du Centre Communal d'action sociale avec l'aide de bénévoles, l'expo-vente a mobilisé les Charentonnais malgré un temps peu clément. Déambulant d'un stand à l'autre entre sculptures artisanales, confitures, tricot-tissu, les Charentonnais ont pu trouver leur bonheur à l'approche de Noël tout en faisant une bonne action. Les parents pouvaient également s'approvisionner pour Noël auprès du stand jouets récoltés par le CMJ et l'Association des Familles de Charenton. Dans le fond de la salle Toffoli, un espace salon de thé avec dégustation d'huîtres, de foie gras et de pâtisseries faites maison accueillait les amateurs de petites pauses douceur. Les élèves du Conservatoire de musique André Navarra et la chorale du Service

Retraités Cantabile ont animé le week-end qui s'est clôturé par le tirage d'une tombola. Une mobilisation à renouveler l'année prochaine pour toujours plus d'entraide envers ceux qui souffrent. Les fonds recueillis cette année pour l'Institut Curie seront spécifiquement attribués au dépistage du cancer du sein chez la femme jeune. ■

### Le handicap invisible

Il existe un handicap qui le plus souvent ne se distingue pas au premier abord : c'est le handicap psychique. Il a pour origine une maladie qui s'est développée en cours de vie le plus souvent au moment de l'accès à l'âge adulte. Cela concerne 2% de nos concitoyens qui gardent leurs capacités mentales mais présentent une variabilité d'humeur et selon les circonstances se trouvent en situation de handicap.

Dans le concept d'accessibilité pour tous il faut envisager un accompagnement adapté avec en particulier :

- un logement ou un hébergement adapté
- un accompagnement social dans la cité
- des services d'insertion par une activité pouvant aller jusqu'au travail

La personne handicapée psychique est hypersensible, soucieuse du regard des autres et c'est l'enjeu de notre société de donner à chacun des chances égales.

**Michel Van den Akker,  
Président de la Commission  
Ville et Handicaps**

## EN BREF

### ► BOURSE FORFAITAIRE ANNUELLE

Une bourse de 30 € sera versée en février ou en mars par enfant pratiquant une activité sportive, culturelle ou autre depuis 4 mois à Charenton.

Conditions d'attribution :

Familles habitant depuis au moins un an à Charenton, ayant 3 enfants et plus ou 2 si l'un est handicapé, sous conditions de ressources.

#### Documents à fournir :

- Attestation de présence à l'activité pratiquée pour chaque enfant depuis 4 mois

- Livret de famille

- Justificatifs de toutes les ressources mensuelles du foyer (fiche de salaire, avis de paiement ASSEDIC, avis de virement de pension) ou bilan comptable (commerçants ou artisans)

- Attestation de prestations familiales versées par la Caisse d'Allocations Familiales

- Justificatif de domicile datant d'au moins un an

- Dernier justificatif de domicile

- Relevé d'Identité Bancaire

- Photocopie de la carte d'invalidité si un enfant est handicapé

Ces documents sont à déposer du 2 janvier au 1<sup>er</sup> février 2008 au Service Comptabilité - Centre Alexandre Portier - Information complémentaire au 01.71.33.51.31. ou sur le [www.charentonlepont.fr](http://www.charentonlepont.fr) rubrique "Petite Enfance : Aides municipales".

### ► RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Comité du Val de Marne de l'Association La Prévention routière recherche des bénévoles pour participer à ses activités de sensibilisation aux dangers de la route auprès des jeunes et des moins jeunes ou pour des travaux de bureau, d'organisation, d'arts graphiques, etc... Toutes les compétences sont acceptées.

2,3 jours par mois ou plus selon vos disponibilités. Formation assurée.

Renseignements au 01.55.12.19.30.



## L'actualité des Comités de jumelage

Après une rentrée dynamique au Forum des associations, les différents Comités de jumelage poursuivent cours, rencontres, manifestations pour nourrir les liens existants entre les villes jumelées. L'année 2007 fut marquée par la Fête des jumelages, une rencontre fraternelle entre nos villes jumelles. Petit tour d'horizon.

### ■ Le Comité de jumelage Allemagne

Le Comité de jumelage Allemagne poursuit ses activités. Tous les 2<sup>e</sup> mardis de chaque mois au café le Beaujolais, 14 avenue de la Liberté, des réunions conversation animées par deux ou trois germanophones de naissance rassemblent les Charentonnais désireux d'échanger en langue allemande.

Le Comité a organisé le 12 décembre dernier le traditionnel buffet de l'Avent. A cette occasion, chaque membre apporte un cadeau d'une valeur de 5€ maximum, distribué entre tous les adhérents tout en profitant d'un appétissant buffet. Les échanges scolaires se poursuivent à Berlin pour le collège de la Cerisaie et à Büren pour Notre Dame des Missions.

Pour le Comité de jumelage, ces échanges réguliers sont primordiaux car ils s'attachent à pérenniser les liens entre les jeunes français et allemands. Germanophones, germanophiles, faites-vous connaître ! ■

Renseignements :  
Brigitte Cordier - Tél. : 01.43.68.46.32.

### ■ Le Comité de jumelage Angleterre

Le Comité de jumelage Angleterre offre l'occasion de perfectionner son anglais selon son niveau : initiation, débutants, avancés ou conversation. Le Comité continue à animer des soirées English Choral et English

Coffee Evening pour passer ensemble un moment convivial et bavarder en anglais. Le 18 décembre, le Comité a organisé une "Christmas Party" avec au programme : chants, textes autour de Noël et dégustation de pâtisseries anglaises faites par les membres du Comité. Ce rendez-vous festif et amical ouvert à tous entre dans le cadre de l'atelier d'expression anglaise, une nouvelle activité mise en place depuis fin septembre. Elle a lieu chaque mardi et permet de pratiquer régulièrement l'anglais sous forme ludique : jeux de rôle, chants, conversations, cinéma, diction, théâtre. ■

Renseignements : 06.12.16.42.21.

### ■ Le Comité de jumelage Israël

Entre conférences et échanges, le Comité de jumelage Israël s'attache à réunir au cours de ses manifestations le plus grand nombre de personnes pour leur faire découvrir ou mieux connaître l'Etat d'Israël face aux informations relayées par les médias. Cette année, le Comité de jumelage a fêté ses 25 ans avec en point d'orgue une soirée de gala. Une délégation israélienne était venue à cette occasion. Pour la nouvelle année, les conférences sur Israël reprendront à raison de deux par mois, des rencontres toujours ouvertes sur la culture de ce pays. Israël fêtera ses 60 ans d'existence en mai 2008 et le Comité travaille sur la célébration de cet événement. A suivre... ■

Renseignements :  
Monique Brouquier - Tél : 01.43.68.08.61.

### ■ Le Comité de jumelage italien

Cette année, le Comité de jumelage propose quatre cours : débutant, intermédiaire 1, avancé. Un cours intermédiaire 2 a également été créé le samedi matin. Pour les amoureux des chansons italiennes, les rencontres "Chantons ensemble en italien" chaque 2<sup>e</sup> mercredi du mois se révèlent un convivial moment pour interpréter ensemble quelques refrains cultes d'Italie, accompagnés par le talentueux accordéoniste Lorenzo La Rocca. Et avant de repartir chez vous la tête pleine de mélodies, vous partagerez un sympathique casse-croûte. Le 18 décembre a rassemblé les amateurs du fameux Minestrone de Noël qui se conclut lui aussi toujours en chansons. L'Italie poursuit plus que jamais ses échanges scolaires. 29 jeunes italiens ont séjourné à Charenton en mars dernier. Ils ont été reçus par leurs correspondants collégiens de la Cerisaie dans leur famille et par la Ville de Charenton dans la cadre d'une soirée chaleureuse très réussie. Un bel échange entre l'Italie et la France que le Comité de jumelage, présidé par Lidia Mantovani, entend continuer à développer. ■

Renseignements :  
Michel Schiano - Tél. : 01.43.68.04.47.  
Sandrine Carini - Tél. : 01.43.65.51.33.

# Maîtrise et jeu de peindre

**Charenton offre à ses habitants un large choix d'associations culturelles chacune avec ses spécificités. Créée en septembre 2007, l'association "Maîtrise et jeu de peindre" vise à promouvoir un nouveau mode d'expression par la peinture.**

Pour Sandrine Feingold Sananes, la directrice de l'atelier, praticienne d'éducation créatrice formée à l'Académie d'Arno Stern, il ne s'agit pas d'un enseignement de techniques de dessin ou de peinture mais avant tout de laisser les participants,

enfants mais aussi adolescents et adultes s'exprimer librement par ce geste spontané qu'est le jeu de peindre. L'activité se pratique en pleine liberté, hors de toute notion de performance. Les participants se retrouvent pour chaque séance dans un cadre aménagé toujours de la même façon afin de s'extraire de l'agitation environnante. Après s'être muni des pinceaux et de peintures autour de la table palette, point de rencontre avec les autres, chacun se retrouve face à de grandes feuilles blanches accrochées au mur choisissant à son idée les sujets, formes et couleurs ainsi que le rythme de réalisation de son tableau. Les enfants sont répartis en plusieurs cours parfois par tranches d'âges avec des cours spécifiques pour les 2-3 ans et les 3-4 ans puis, dès 4 ans, ils côtoient des adolescents et des adultes mais toujours en petits groupes pour un suivi personnel. Quelques stages sont



aussi programmés durant les vacances scolaires. S'appuyant sur une expérience de terrain dans d'autres ateliers de ce type, Sandrine Feingold Sananes s'attache à préserver et stimuler les facultés des jeunes enfants autour du jeu de peindre. Les tableaux réalisés par les enfants sont présentés aux parents en fin d'année sur rendez-vous. L'atelier de Charenton propose une voie originale pour s'exprimer au travers de la peinture. ■ **L'Atelier de Charenton : 33, rue Gabrielle. Tél. : 06 12 61 39 08. [www.latelierdecharenton.com](http://www.latelierdecharenton.com)**



## Charenton s'ouvre aux cultures du monde

A l'initiative du Club Unesco Terre Bleue et de l'association Aliaj, une journée culture et solidarité a été organisée à Charenton le 21 novembre. Les Charentonnais, petits et grands, se sont réunis dans le nouvel Espace Jeunesse de l'Aliaj pour une après-midi autour de la culture et de l'art africain. Ainsi, diverses animations ont été proposées avec notamment des jeux du monde, des ateliers couture d'Afrique mais aussi une expo-vente d'objets et vêtements du Mali. Cette journée s'est conclue par un défilé de mode africaine, une représentation de saynètes par des jeunes Burkinabés et des danses du monde. Les Charentonnais ont également été sensibilisés à plusieurs projets de

solidarité internationale comme celui présenté par l'association Unesco Terre Bleue en partenariat avec un orphelinat de Bamako. Le Club Unesco "Terre bleue" a souhaité mobiliser les Charentonnais aux droits de l'enfant et de la femme avec l'orphelinat de l'Ase de Bamako au Mali. Des rencontres entre la directrice de l'orphelinat et les personnels des haltes garderies et des assistantes maternelles de Charenton ont été organisées. L'échange a été fructueux et riche d'enseignement pour apprendre à mieux se connaître et se comprendre. Une délégation de Maliens a été reçue en Mairie en signe de solidarité. ■

## Dans l'univers de la Maison des artistes

Les 17 et 18 novembre, les Charentonnais ont pu vivre les ateliers en liberté, un moment privilégié en rencontrant de nombreux artistes au sein même de leur atelier, là où prennent forme leurs œuvres. Peintre, sculpteur, graveur, photographe, affichiste mais aussi une styliste, une comédienne-chanteuse et un webdesigner s'étaient prêtés à ce rendez-vous pour partager leurs arts, évoquer leurs sources d'inspiration avec un public curieux de tout connaître. D'autres artistes invités avaient rejoint les résidents de la Maison des artistes.

Pour marquer cette fête en musique, un duo de guitares sud-américaines, un trio de jazz et un quintet de jazz ont rythmé à tour de rôle ce passionnant week-end dédié à l'art. ■



## Les graines d'artistes s'exposent



Les ateliers "Tout en Couleurs" ont organisé du 6 au 8 novembre derniers, à l'Espace Art et Liberté, une exposition permettant au public de découvrir les œuvres des membres de l'atelier, amateurs de 4 à 77 ans mais aussi des professionnels charentonnais. Le public a pu ainsi apprécier l'extrême diversité des travaux réalisés tels que des peintures sur différents supports : toile, tissu, verre, objets décorés, mosaïques, modelage..., plusieurs formes d'expression sur des thèmes choisis. Ces œuvres exécutées soit individuellement soit en tandem, parents-enfants ou inter-générationnel révèlent la richesse,

l'inspiration et le talent de tous ces participants. L'atelier "Tout en Couleurs" s'est donné comme objectif de tisser du lien social à travers ces rencontres artistiques stimulant l'épanouissement de chacun. Une exposition qui a transporté le visiteur au cœur d'une véritable caverne d'Ali Baba. ■



**À noter : Samedi 9 février 2008 à 20h30 au T2R, concert des Jeunes Talents du Conservatoire municipal de musique André Navarra.**



Peintures • Sculptures  
Photographies • Gravures  
Dessins • Techniques mixtes

ESPACE ArtLiberte

## 55<sup>e</sup> Salon de Charenton une nouvelle édition toujours plus étonnante

Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le Salon de Charenton est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale. Peintures, sculptures, photographies, gravures, dessins, techniques mixtes, installations..., ce Salon consacre les pratiques et les médiums les plus divers entre modernité et tradition. Plus de 150 œuvres seront exposées dévoilant l'extraordinaire diversité du talent créatif de nombreux artistes. Tout en favorisant l'éclosion de jeunes talents, il permet également l'expression d'univers artistiques les plus inattendus. A l'occasion de ce salon, des prix Sculpture, Peinture et Photographie seront remis à des artistes qui se sont distingués. L'art se fête à Charenton ! ■

Du 17 janvier au 16 février 2008. Espace Art et Liberté  
La Coupole, 3 place des Marseillais.  
Tél. : 01.46.76.68.05. Entrée libre.

## 1<sup>er</sup> Salon international du pastel à Charenton

En association avec la société des pastellistes de France et les ateliers d'art de Charenton, la ville a organisé le 1<sup>er</sup> Salon international du pastel. L'espace Art et Liberté hausse chaque année davantage le niveau des expositions.

Pour la première fois, plus de 150 œuvres des plus grands pastellistes français et étrangers ont été proposées au public qui découvre un art tout en subtilité et en nuances. Parmi les œuvres exposées, on pouvait admirer des natures mortes, des paysages, des portraits dûs au talent de nombreux artistes qui ont su merveilleusement porter l'art du pastel au plus haut niveau. Pour mieux appréhender la technique du pastel, Mylène Sarant, professeur d'Histoire de l'Art, a commenté le 1<sup>er</sup> décembre l'exposition pour les visiteurs. Diverses activités ont rythmé cette grande première avec notamment des démonstrations de pastel et de riches échanges artistiques avec les pastellistes de l'exposition qui animent depuis le 30 novembre et jusqu'au 12 mai divers stages de pastel. Une manifestation qui a su amener un large public vers un art d'une grande beauté. Amis charentonnais attirés par l'immense richesse de l'offre culturelle parisienne, continuez à profiter de ce qu'expose la capitale mais commencez par voir ce que votre ville propose. ■

## Photographies du monde



Du 21 janvier au 3 février 2008, le hall du Novotel Atria de Charenton se pare des images de Mila Iacobelli, jeune photographe autodidacte. Ces deux semaines d'exposition vous permettront de découvrir des clichés pris aux "quatre coins du globe", via différentes ambiances : photographie sociale, animalière ou sportive. Mila est à l'affût d'émotions, de performances, qu'elle retranscrit à travers son œil... La photographe sera présente à l'hôtel les vendredi 25/01 et jeudi 31/01 de 19h à 20h, lors de cocktails durant lesquels vous pourrez partager avec elle son parcours atypique et faire part de vos réactions... ■

**Entrée libre tous les jours de 9h à 22h ; donc n'hésitez pas à venir nombreux et profitez en pour découvrir un lieu agréable à deux pas de chez vous.**

Novotel Atria Paris Charenton, 5 place des Marseillais.  
Tél. : 01 46 76 60 60.

# Le Solstice d'été a pris ses quartiers l'hiver

**Le Solstice d'été du 22 juin annulé pour cause d'intempéries a eu lieu vendredi 21 décembre à l'Aliaj.**

**Cette manifestation est donc devenue pour la circonstance "Show l'hiver!"**

La Communauté de Communes de Charenton le Pont - St Maurice et l'association ALIAJ présentent

## "SHOW L'HIVER!"

Musique africaine : **RUSIU** (association N'GOA)

Danse du monde : groupe Amazone, Cap's Ivoire.

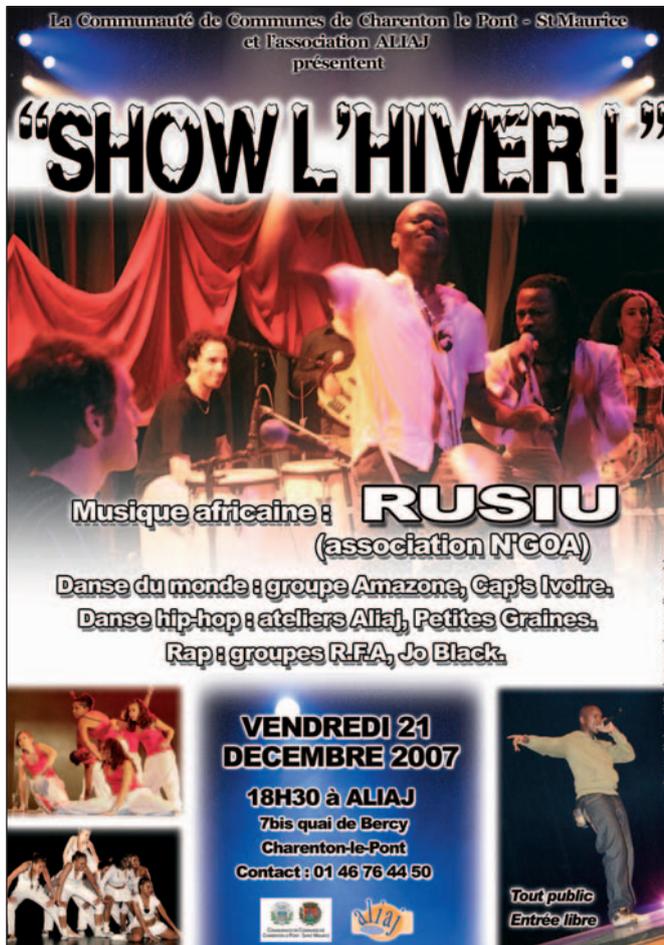
Danse hip-hop : ateliers Aliaj, Petites Graines.

Rap : groupes RFA, Jo Black.

**VENDREDI 21 DECEMBRE 2007**

**18H30 à ALIAJ**  
7bis quai de Bercy  
Charenton-le-Pont  
Contact : 01 46 76 44 50

Tout public  
Entrée libre



Souvenez-vous, le 22 juin dernier, il pleuvait à grandes eaux, raison pour laquelle la manifestation annuelle du Solstice d'été- Feux de la Saint Jean a dû être annulée.

La Communauté de Communes de Charenton-St Maurice a souhaité donner une autre occasion aux artistes de se produire en public. Le Solstice d'été a donc été reporté au vendredi 21 décembre devenant ainsi un "Solstice d'hiver".

Les Mauritiens quant à eux avaient tout de même pu danser et chanter lors du Festival de l'Oh ! au mois de juillet dernier. Pour Charenton, cet événement s'est déroulé dans les nouveaux locaux de l'Aliaj.

Dans un premier temps, les groupes de danse hip-hop Troupe Jo et Amazone se sont chargés de l'animation puis, Jo Black, RFA et P'tite Graine ont pris le relais avec du rap. Enfin, pour clôturer la soirée, Cap's Ivoire et Rusiu ont fait voyager les Charentonnais au royaume des danses du monde. Une occasion de s'amuser et d'apprécier les performances de ces groupes. ■

## Coupolyphonie à Borgo Val di Taro

**L'Ensemble Coupolyphonie, la chorale du Conservatoire de Charenton, a donné un concert le 29 octobre dernier en l'église San Domenico à Borgo Val di Taro, ville de la province de Parme jumelée avec Charenton.**

Chaleureusement accueillis par le Maire de Borgo, Salvatorangelo Oppo et des membres de l'équipe municipale, tous les participants se sont retrouvés autour d'un convivial buffet évoquant ensemble le projet de la venue à Charenton de la chorale de Borgo.

Au cours de la messe superbement animée par la chorale lyrique de Borgo, l'Ensemble Coupolyphonie chanta quant à lui le gloria du *Magnificat* de Pachelbel et quatre choristes interprétèrent le *Stabat Mater* de Pergolèse.

Puis vint le moment du concert sous la Direction de Jae Youn Geiser, accompagnée au piano par Hyun Ju. L'Ensemble exécuta divers morceaux notamment de Mozart et Pachelbel sans oublier le célèbre enfant du pays, Giuseppe Verdi, dont résonna le célèbre *Chœur des Esclaves* de Nabucco, particulièrement apprécié.

Cet échange s'est poursuivi au cours d'un chaleureux dîner entrecoupé de chants puis le lendemain avec des excursions vers Portofino et Mantoue guidées par Sergio Mussi, président de la Chorale. ■





## Les sportifs charentonnais décrochent de nombreux trophées

**Pour la saison 2007, les sportifs charentonnais ont été récompensés lors des Trophées du Sport qui se sont déroulés le mardi 20 novembre au T2R.**



Au cours de cette manifestation, le Maire de Charenton a rappelé les valeurs du sport et les activités sportives ouvertes au plus grand nombre. Charenton s'est doté d'équipements sportifs de qualité pour accueillir les différents clubs. Tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du sport à Charenton avaient répondu présents pour cette cérémonie qui met à l'honneur la motivation des champions, de tous les jeunes qui se surpassent : Daniel Blanchard, Maire-Adjoint chargé des Sports, Jacques Levasseur, ancien directeur des Sports, Dominique Besinge, son successeur, mais aussi tous les Présidents de clubs, les bénévoles, animateurs et parents... tous ceux qui souhaitent transmettre le goût et la passion du sport. Des démonstrations de karaté, de GRS et de danse orientale ont ponctué la proclamation du palmarès et la remise des récompenses. Un hommage spécial a été rendu à Jacques Levasseur parti en retraite en septembre pour sa contribution efficace dans le domaine du sport au sein de la Ville et pour l'exemple qu'il a donné comme champion de France de natation. Tous les Présidents des Clubs sportifs se sont ensuite retrouvés pour un dîner convivial à l'Espace Toffoli. ■

**À noter : Dimanche 10 février 2008 dès 9h30, participez nombreux aux 24<sup>e</sup> Foulées Charentonnaises avec l'Azur Olympique. Renseignements et inscriptions - Direction des Sports : 01 46 76 44 00**

## Naissances

*Avec nos plus vives félicitations*

### OCTOBRE 2007

JAMAULT Amélia, VERGNION Noah, NOËL Maëlys, ZNAGUI Samy, JARRIGE Arno, HANOUBA Yaron, BENAYM Ethan, KONE Abd Dramane Sénior, THÉBAULT Evan, LUGASSY Linoï, ROSSIGNOL Damien, CHAILLOUX Charlotte, MIRANDA--da GRACA LUIS Bridget (1<sup>ère</sup> Jumelle), MIRANDA--da GRACA LUIS Britney (2<sup>ème</sup> Jumelle), GALAN Dany, BENLOLO Chiara, DUFOURCO Eliott, COCHOIS Robin, TOURNESAC Margaux (1<sup>ère</sup> Jumelle), TOURNESAC Hadrien (2<sup>ème</sup> Jumeau), SOUDAN Raphaël.

### NOVEMBRE 2007

AISSAOUI Yacine, MAKIOUCH Leïla, JAOUI Angéline, SOUMOUNOU Ibrahim, DOUMI Jade, OUAZENE Leya, CLAUDE-BOUILLY Gabriel, FABREGAT Inaya, SARMIENTO Ennio, GUITANE Ryan, SADEK Yoan, HOANG--ALVAREZ Cassandra, TAJAHMADY Roxane, LAUWICK Adrien.

## Mariages

*Tous nos vœux de bonheur*

### OCTOBRE 2007

SARFATI Olivia et KHALIFA Jonathan, HAYOUN Ruth et MACHACH Noam.

### NOVEMBRE 2007

DURBAN Lydia et BILLIÈRES Sébastien, BENHAÏM Yaël et MARCIANO Jacob, UGUEN Stéphanie et NOBOU Jean-Christophe.

## Décès

*Avec nos sincères condoléances*

### OCTOBRE 2007

ROCHETTE Régine Vve SANTI, DOGRAMADJIAN Souren, LÉON Yvonne Vve LELOUP, DUONG Ngoi Vve LIM, PICHOT Jacqueline Epouse PATTE.

### NOVEMBRE 2007

FRIESS Renée Vve CURIE, DELIANT Lucienne Vve NIAY, MAGAUD Huguette Vve LECLERC, CHAMPEYROL André, SDIKA Albert, AYMARD Suzanne, ROUET Roger.

## Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en janvier 1992 doivent venir se faire recenser de janvier à avril 2008. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

**Au Service État-Civil. 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15. Permanence le samedi de 8 h 30 à 12 h.**

## Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 21 février 2008 à 19h30, en Mairie (salle du Conseil au 1<sup>er</sup> étage).

## Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 10 janvier 2008 à partir de 19h.

## Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 4<sup>e</sup> samedi du mois (samedi 29 décembre), le mardi 9 janvier et le samedi 26 janvier 2008.

## Urgences médicales SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.



## Pharmacies de garde

- Mardi 1<sup>er</sup> janvier  
Pol - 46, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice  
Tél. 01 43 68 20 33
- Dimanche 6 janvier  
Nguyen - 14, rue Victor Hugo  
Tél. 01 43 76 62 32
- Dimanche 13 janvier  
Krief - 54, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanche 20 janvier  
Mondot - 2, rue du Général Leclerc  
Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 27 janvier  
Safeno - 7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice  
Tél. 01 43 96 44 93
- Dimanche 3 février  
Auger - 10, place de l'Europe  
Tél. 01 49 77 56 56

## Collecte de denrées alimentaires

Samedi 26 janvier 2007 de 9h à 19h à Carrefour Bercy 2, l'épicerie sociale de Charenton/Saint-Maurice, organise une collecte de denrées alimentaires et compte sur la générosité des Charentonnais et des Mauritiens. L'épicerie sociale "Au petit plus" permet aux personnes en grande précarité de faire leurs courses, en achetant des produits vendus à 10% de leur prix réel. Pour remplir pleinement sa mission et renouveler ses stocks, l'association "Au Petit Plus" a besoin de denrées alimentaires non périssables et organise samedi 26 janvier de 9h à 19h, une collecte devant le Carrefour Bercy 2. **Participez nombreux.**



Charenton Magazine  
Hôtel de Ville  
48, rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Directeur de la publication:  
Jean-Marie Brétillon  
Réalisation: Direction de la  
Communication  
Tél: 01 46 76 48 10  
Directeur de la rédaction:  
Corinne Bellotte.  
Rédaction: Olivia Peresson  
Lina Gil (stagiaire)

© photos: G. Boynard - O. Peresson - C. Vilmen I. Stéfan  
Mise en page: Cyrille Doumbé  
Site Internet: <http://www.charenton.fr>  
Impression: Actis

# RÉTROSPECTIVE 2007 EN IMAGES



**Le Maire de Charenton-le-Pont**

**Conseiller Général du Val-de-Marne**

**Président de la Communauté de Communes de Charenton le Pont - Saint Maurice**

**Le Conseil Municipal**

vous présentent leurs

**Meilleurs Vœux**



**2008**

**et vous invitent à la réception des vœux offerte aux Charentonnais**  
**Lundi 7 janvier 2008 à 19 h • Espace Nelson Pailou**

**18h30** : ouverture des portes **19h45** : prestation des professeurs du Conservatoire municipal André Navarra **20h** : allocution du Maire



**Charenton**

*Ville d'Art  
et d'Expression*